

Vivre à SALLES

PRINTEMPS 2021 JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION



P.12

GRAND ANGLE

ZOOM SUR

LA POLICE MUNICIPALE



P.4 SALLES EN ACTION

Élections départementales
et régionales



P.6 SALLES EN ACTION

La coopération
internationale Nord Sud



P.8 DOSSIER

Budget 2021
Les grands axes

Chères Salloises, Chers Sallois,

Avec l'arrivée du printemps, l'apparition des premiers rayons de soleil et le rallongement des jours, c'est l'espoir qui renaît malgré les difficultés que nous subissons quotidiennement du fait de la crise sanitaire qui se poursuit.

Même si nous déplorons tous les jours le manque de vaccins et de centres de vaccination de proximité, la promesse d'une vaccination massive d'ici l'été doit annoncer des jours plus heureux et plus conviviaux. Vous verrez au fil des pages de ce magazine qu'il se prépare de belles animations culturelles, sportives et festives. Nous vous y attendons très nombreux.

Nous avons tous hâte de retrouver ce lien social qui nous fait tant défaut depuis plus d'un an. Le bout du tunnel n'est pas loin, nous en sommes convaincus, mais nous ne devons pas relâcher nos efforts dans cette dernière ligne droite. **Nous réitérons donc notre appel à la plus grande prudence.** Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Pendant cette période, les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin ou de difficultés.

Depuis quelques temps déjà, les excès de vitesse, la détérioration de biens publics ou privés, les cambriolages ou bien encore les actes de vandalisme sont autant d'actes d'incivilité et de petite délinquance que nous subissons au même titre que de nombreuses communes. Salles n'est pas épargnée et cela affecte notre qualité de vie.

Il est hors de question que nous acceptions cette situation comme résultant de la fatalité. C'est la raison du renforcement de l'équipe de police municipale en moyens humains et matériels, notamment en prévoyant leur armement. **Nous sommes conscients que cette décision est lourde de sens et qu'elle n'emportera pas l'unanimité.** Si celle-ci relève du seul pouvoir du Maire, elle s'explique par le fait que le simple port de l'uniforme fait malheureusement de nos agents, souvent primo-intervenants, des cibles face aux montées de violences radicales. Nous avons donc voulu vous présenter dans ce nouveau magazine un dossier complet sur notre police municipale et ses missions.

Pour terminer, nous avons une pensée pour tous nos commerçants qui subissent des épisodes de fermeture à répétition et pour nos associations si dynamiques et qui, depuis de nombreux mois, ne peuvent pratiquer leurs activités que de manière très ponctuelle. **Nous voulons tous les assurer que nous serons présents pour les aider à redémarrer** car ils contribuent par leur dynamisme à l'identité de notre village, ils améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup à l'animation de la vie locale.

Espérons donc qu'avec l'arrivée de l'été souffle un vent nouveau de liberté. Nous en avons tous besoin.

Bruno Bureau, Maire de Salles
Nadège Dosba, 1^{ère} adjointe



03 EN IMAGES

04 SALLES EN ACTION

05 GRAND ANGLE Zoom sur la Police Municipale

04 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

13 DOSSIER Budget primitif 2021

17 SALLES ET VOUS

22 ÉTAT CIVIL

23 TRIBUNES LIBRES

24 AGENDA

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :

4 place de la Mairie, 33770 Salles
05 57 71 98 60

contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :
Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,
Page Publique

Réalisation : Page Publique

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles,
Adobe Stock, Gil Félip, Tonio

Dépôt légal : mai 2021

Tirage à 3 700 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868



INONDATIONS : LA COMMUNE MOBILISÉE

Élus, agents et techniciens ont formé une cellule de crise pour gérer au mieux les nombreux incidents liés aux fortes intempéries subies par la commune du 28 au 31 décembre 2020 (crue de l'Eyre, débordement des fossés et des nappes phréatiques, etc.).



DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

La distribution des coffrets gourmands s'est déroulée **fin janvier** et a donné l'occasion de partager et d'échanger de beaux moments avec nos aînés. Merci à vous tous pour votre accueil ainsi qu'à tous les élus et au Conseil des Sages pour leur participation à cette distribution.



À VOS MARQUES... PRÊTS... DÉGUISEZ !

Cette année, la situation ne nous permettant pas de déambuler dans les rues avec nos jolis déguisements, le Service Enfance Jeunesse a organisé un concours en ligne. Pour participer il suffisait de se prendre en photo déguisé, maquillé, seul ou en famille et de l'envoyer à notre jury de choc !



UNE PATINOIRE POUR LES VACANCES D'HIVER

Une patinoire a été installée dans la cour de la maternelle Rive Gauche **du 6 au 13 février 2021** et proposée aux enfants dans le cadre des ALSH. Ils ont ainsi pu découvrir et pratiquer de nouvelles activités : patin à glace, hockey, curling... de quoi apporter un peu de la magie des sports d'hiver à Salles !



CÉRÉMONIE DU 19 MARS : DEUX SALLOIS DÉCORÉS

À l'occasion de la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962, messieurs Max Reynaud et Michel Discazeaux ont été décorés de la croix du combattant par M. le Maire.

LE VOTE PAR PROCURATION : UNE DÉMARCHE FACILITÉE

Lancé le 6 avril dernier, le service en ligne "Maprocuration" complète la procédure papier (Cerfa) existante. Celle-ci reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique.

Le dispositif en partie dématérialisé est mis en place pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et notamment dans la perspective du double scrutin départemental et régional du 20 et 27 juin 2021.

POURQUOI UTILISER MAPROCURATION ?

Ce nouveau service va permettre un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Plus besoin d'imprimer le formulaire papier, les données renseignées via la plateforme seront automatiquement communiquées par voie numérique à la police nationale ou à la gendarmerie, devant laquelle vous devrez ensuite vous présenter pour confirmer votre identité. Une fois validée, la mairie de votre commune recevra votre demande. Des accusés de réception numériques vous informeront en temps réel de l'évolution de votre démarche.

QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE ?

- ➔ Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via **FranceConnect.*** ;
- ➔ Saisissez votre demande de procuration en renseignant les informations suivantes : "Je suis..." ; "Je vote à ..." ; "Je donne procuration à ..." ; "Je donne procuration pour ..." ;
- ➔ Rendez-vous ensuite dans un commissariat de police ou dans une **brigade de gendarmerie** muni d'une pièce d'identité pour faire valider votre procuration ;
- ➔ **Après avoir reçu la confirmation** que votre procuration a bien été validée par les forces de l'ordre ainsi que par la mairie de votre commune, vous pouvez informer votre mandataire qu'il est autorisé à se rendre dans votre bureau de vote afin de voter à votre place.

COMMENT DONNER PROCURATION SI JE NE SOUHAITE PAS UTILISER LES SERVICES DE « MAPROCURATION » ?

Il est toujours possible d'effectuer la démarche selon les deux modalités suivantes :

- ➔ Imprimez et remplissez le **formulaire Cerfa 14952*02 disponible sur internet** et remettez-le à une autorité (gendarmerie, police nationale ou tribunal) muni d'un justificatif d'identité ;
- ➔ **Rendez-vous directement auprès d'une autorité habilitée** et remplissez le formulaire disponible sur place, muni d'un justificatif d'identité. ▮

+ D'INFOS

www.maprocuration.gouv.fr

* FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion des citoyens à plus de 700 services en ligne, tels que : impots.gouv.fr ; ameli.fr ou encore msa.fr. Il vous évite de créer un nouveau compte et permet de sécuriser l'accès à Maprocuration.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Initialement prévues en mars, les élections sont reportées aux 20 et 27 juin 2021, en raison de la crise sanitaire.

	DÉPARTEMENTALES	RÉGIONALES
	Les conseillers départementaux composent l'assemblée délibérante du département et forment ainsi le conseil départemental	Les conseillers régionaux composent l'assemblée délibérante de la région et forment le conseil régional
	Pour voter, il faut : <ul style="list-style-type: none"> · Avoir la nationalité française ; · Être âgé de 18 ans ; · Jouir de ses droits civils et politiques ; · Être inscrit sur une liste électorale Les scrutins départementaux et régionaux ne sont pas ouverts aux ressortissants des pays membres de l'Union Européenne.	
MODE DE SCRUTIN	<ul style="list-style-type: none"> · Scrutin majoritaire binominal à 2 tours · Deux conseillers par canton (un homme et une femme) 	<ul style="list-style-type: none"> · Scrutin de liste mixte (majoritaire et proportionnel à 2 tours) · Parité homme et femme sur les listes
	Durée du mandat : 6 ans	
DOMAINES DE COMPÉTENCES	Action sociale - Archives - Culture - Création, gestion et entretien des collèges - Routes départementales, etc.	Formation professionnelle - Développement et aménagement du territoire - Création, gestion et entretien des lycées - Transports, etc.



CIMETIÈRE MUNICIPAL : RÉGULARISATION DES TERRAINS COMMUNS

Afin de permettre la régularisation des tombes sans concession situées sur les terrains communs du cimetière de Salles, il est demandé aux familles concernées de se faire impérativement connaître auprès du service à la population de la mairie, et ce avant le 30 septembre 2021.

La liste des sépultures impactées par cette régularisation est disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune. Celle-ci est également affichée au cimetière.

CONTACT

05 57 71 98 60
etacivil@ville-de-salles.com

AU PROGRAMME DES MANIFESTATIONS estivales 2021*

👉 LUNDI 21 JUIN : COMMENÇONS L'ÉTÉ EN MUSIQUE

Pour cette nouvelle édition de la fête de la musique, nous vous invitons à arpenter le bourg de Salles pour y découvrir des groupes d'artistes, issus d'univers et styles bien différents :

- Du Rock avec le groupe La Futura ;
- De la chanson française à l'accent latino avec le groupe de Benjamin Piat ;
- Du jazz manouche avec le groupe Rêve de Swing ;

Vous êtes musiciens, chanteurs ou groupes amateurs et vous souhaitez nous faire partager votre passion de la musique en participant à cette fête ?
Contactez-nous par mail à communication@ville-de-salles.com ou par téléphone au 06 11 51 29 94.
Nous avons hâte de vous écouter !

👉 VENDREDI 9 JUILLET : LES ESCAPADES MUSICALES RE- VIENNENT POUR UNE 12^E ÉDITION

Les instruments à cordes du quatuor français Van Kuijk vont résonner le temps d'une soirée, au stade de rugby Raymond Brun, le vendredi 9 juillet 2021 à partir de 20h30.

Au programme de cette douce escapade :

- W.A. Mozart, Divertimento, K137
- Edvard Grieg - Quatuor à cordes en sol mineur, op.27
- Felix Mendelssohn, Quatuor à cordes n°2, op.13
- Le groupe Mojito Trio sera également de la partie, place Saint-Pierre !

Tarifs (au profit de l'association les Escapades Musicales) :

- Tarif plein : 20€
- Tarif réduit (moins de 26 ans ; demandeur d'emploi ; personne à mobilité réduite) : 10€
- Moins de 18 ans : gratuit

Billets disponibles sur le site

des Escapades Musicales :

www.lesescapadesmusicales.com

ou auprès de l'Office de Tourisme du Val de l'Eyre au 05 56 88 30 11.

Pour découvrir ou redécouvrir les artistes : www.quatuorvankuijk.com.

👉 MARDI 20 JUILLET : AU MENU CE SOIR, LES ESTIVALES GOURMANDES

Nous vous invitons à venir partager un moment de convivialité autour d'un bon

repas préparé et proposé par des commerçants, producteurs et restaurateurs locaux, installés sur la place du champ de foire, dès 19h. Le groupe Stabar accompagnera en musique cette soirée gourmande !

👉 MERCREDI 28 JUILLET : À LA RENCONTRE DES ARTISANS CRÉATEURS

Le marché nocturne s'installera pour une nouvelle édition dans le bourg dès 18h30 et mettra cette année en lumière les artisans créateurs.

N'ayant pas pu participer au Gypsy Jazz Festival prévu en été 2020 suite à son annulation pour des raisons sanitaires, le groupe les Pommes de Ma Douche sera présent et assurera un concert sur la place de la mairie ! Le groupe Mojito Trio sera également de la partie, place Saint-Pierre !

👉 MARDI 3 AOÛT : LES ESTIVALES GOURMANDES REMETTENT LE COUVERT

Comme la gourmandise est un très joli défaut, nous vous proposons une seconde soirée, animée cette fois-ci par le quartet jazz manouche Sheik Of Swing.

Rendez-vous dès 19h sur la place du Champ de foire.

👉 SAMEDI 14 AOÛT 2021 : CLAP DE FIN SUR LES ESTIVALES GOURMANDES

Quoi de mieux qu'une soirée spéciale foodtrucks, animée par le groupe Old John's Radio pour assurer cette troisième et dernière soirée des Estivales Gourmandes.

Rendez-vous dès 19h sur la place du Champ de foire.

👉 SAMEDI 28 AOÛT 2021 : PAUL MESLET CHANTE JEAN FERRAT

Et pour bien terminer les vacances, nous vous proposons d'assister au concert du chanteur Paul Meslet, accompagné de ses musiciens et de l'orchestre symphonique d'Angers ScèneFonia. Une soirée hommage à Jean Ferrat, qui aura lieu au stade de rugby Raymond Brun à partir de 20h.

Tarifs : Adultes : 6€ / Réduit (13-18 ans, étudiants, personnes handicapées, plus de 65 ans, demandeurs d'emplois) : 4€ / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Billetterie : 06 13 23 25 93, à compter du 1^{er} juillet.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MÈNE L'ENQUÊTE

Depuis maintenant plusieurs mois, le CCAS travaille activement à l'élaboration d'un questionnaire à destination des Sallois, sur l'analyse des besoins sociaux (ABS). Son objectif ? Adapter la politique sociale du CCAS.



Cette enquête est strictement anonyme. Pour y participer il vous suffit d'habiter sur la commune et d'avoir au moins 15 ans. Alors pour nous aider à mieux comprendre vos attentes et besoins, nous vous invitons à répondre au questionnaire en ligne, disponible sur le site internet de la commune, onglet "Solidarité", rubrique "Centre Communal d'Action Sociale".

+ D'INFOS

www.ville-de-salles.com

Ce court questionnaire aborde différents sujets en lien avec votre vie quotidienne.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre en toute simplicité et honnêteté.

Depuis le 23 mars 2021, deux agents en contrat Parcours Emploi Compétence, viennent à votre rencontre pour vous accompagner et vous aider à répondre à ce questionnaire.

+ D'INFOS

CCAS - 05 56 88 30 10
ccas@ville-de-salles.com

* Événements susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



Remise du don au CHU de Bordeaux

ACTION CITOYENNE

Le 11 mars dernier, les Sallois Evelyne et Joël Dégrave ont remis une enveloppe de 2 600 € à M^{me} Frédérique Albertoni, directrice du mécénat au CHU de Bordeaux. Ce don est le fruit d'une récolte de 250 litres de sève de bouleau issue de leur propriété familiale et vendue au profit des urgences pédiatriques. Ils tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à cette belle aventure.



QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA SÈVE DE BOULEAU

► Technique de récolte

À l'aide d'une perceuse, faire un trou d'environ 2 cm de profondeur dans le tronc de l'arbre ; un tube en plastique est alors inséré dans celui-ci. L'autre extrémité va directement dans un bidon de 5 litres posé sur le sol et protégé du soleil. Cette sève brute est récoltée tous les jours pendant environ un mois, en général de février à mars, juste avant la poussée des feuilles ;

► Consommation

Il est préconisé de faire une cure de trois litres de sève de bouleau à raison d'un verre tous les matins, à jeun ;

► Bienfaits

Bien qu'il n'existe pas d'études scientifiques sur le sujet, la sève de bouleau est connue en Europe Occidentale depuis le Moyen-Âge. Elle est riche en minéraux, oligo-éléments et en vitamines (notamment vitamines B). Elle est surtout consommée pour reminéraliser l'organisme à la fin de l'hiver et éliminer les toxines.



La récolte de la sève de bouleau

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE NORD SUD

La commune de Salles s'engage dans une coopération décentralisée avec la ville de Foundiougne au Sénégal.

Cette démarche doit permettre aux habitants de Salles et de la région de Foundiougne d'échanger sur les plans humain, culturel et éducatif.

Pour les habitants sénégalais, cela permettra de voir améliorés leur bien-être et « le bien vivre » sur leur territoire. Dès lors notre participation devra :

- aider au développement économique et social ;
- soutenir la vie éducative ;
- aider au bien-être des populations (santé, assainissement, culture...).

Pour les Sallois, il s'agira de s'ouvrir à une culture différente et méconnue et d'aider au développement économique et social d'une région qui en a besoin.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Cette coopération se développera dans deux domaines :

- **L'eau et l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) :** nous pourrions compter sur l'aide de l'ACAD (Association de Coopération entre Acteurs du Développement) qui établit les dossiers de demande de financement une fois que le budget nécessaire à la réalisation de travaux dans ce domaine a été validé par les deux communes.

- **Le social par le biais de chantiers de réinsertion de jeunes de notre territoire en difficultés et/ou en recherche d'emploi :** il s'agira de définir des projets de construction, de réhabilitation de bâtiments (classes, latrines) dans



Jean-Louis Martegoute.
Conseiller municipal délégué
au développement durable

le cadre de chantiers d'insertion. Au regard des expériences passées, il en ressort des aspects positifs très enrichissants pour les jeunes français et sénégalais.

Michel Bastida, ancien joueur de l'USS et ancien adjoint délégué à la coopération internationale dans une commune girondine, nous a proposé de nous engager dans cette démarche et de nous accompagner dans la mise en œuvre des actions.

Les premiers échanges avec les représentants de Foundiougne devraient se concrétiser au printemps par la signature d'une convention de coopération.

Les projets seront définis en fonction des besoins de la population de Foundiougne et en lien étroit avec les élus locaux des deux villes et respecteront la maxime : « *Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi* » (Gandhi).

Ce sera le début d'une belle aventure. Nous vous tiendrons bien entendu informés à chaque étape importante de la réalisation de ces projets. ▀



LE MARQUAGE DES VÉLOS devient obligatoire



Il est désormais obligatoire, et ce depuis le 1^{er} janvier 2021, de marquer un vélo neuf.

Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à compter du 1^{er} juillet 2021 (décret n°2020-1439 du 23 novembre 2020 relatif à l'identification des cycles). L'identifiant composé de 10 caractères

alphanumériques doit être présent sur le cadre du vélo et doit être lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement. Au moment de la vente, le commerçant doit alors recueillir auprès de l'acquéreur ses coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse mail) puis

les retranscrire sur un fichier national unique mis à disposition des forces de l'ordre, dont les policiers municipaux. Cette mesure a pour objectif de lutter contre le vol, le recel et la revente illécite des bicyclettes.

Le marquage n'est cependant pas obligatoire sur :

- les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm soit 16 pouces) ;
- les remorques de cycle ;
- les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...).

En cas de revente d'un vélo marqué, son propriétaire doit en faire la déclaration auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant. Le nouvel acquéreur devra ensuite transmettre ses informations. Lorsque le vélo est volé, restitué après un vol, détruit, etc., le propriétaire doit également en informer l'opérateur agréé dans un délai de deux semaines. ▮

+ D'INFOS

www.ecologie.gouv.fr/identification-des-cycles

UNE NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PLUS SÉCURISÉE ET PRATIQUE

Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité (CNI) dont le format actuel date de 1995.

Cette volonté a rejoint l'application du règlement 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil de l'Union Européenne sur le renforcement de la sécurité des cartes d'identité délivrées aux citoyens permettant ainsi de lutter plus efficacement contre le phénomène de la fraude d'identité (faux titres, usurpation etc.). La CNI devient donc la CNIE : Carte Nationale d'Identité Électronique. À compter du 02 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une CNI ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Un nouveau format, identique à la taille d'une carte de crédit et au nouveau permis de conduire ;
- Un titre valable 10 ans ;

- La possibilité d'indiquer deux adresses au verso de la carte pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents ;
- Un cachet électronique visible : un dispositif reprenant les données du titre et accompagné d'une signature électronique sécurisée ;
- Une puce électronique intégrant les données suivantes : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'image faciale du titulaire et deux empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport ;
- Un titre inclusif avec des éléments en relief pour personnes malvoyantes, permettant une distinction entre deux cartes de même format.

À compter d'août 2021, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux



titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens. ▮

+ D'INFOS

www.interieur.gouv.fr

LA COMMUNE DE SALLES CHANGE DE LOOK

Eric Chauffeton

adjoint au maire délégué à l'économie, au commerce, à l'artisanat, au tourisme, aux animations, festivités et manifestations locale et à la communication



Le traditionnel blason de la ville de Salles

« La nouvelle équipe municipale a souhaité faire évoluer la charte graphique de la ville de Salles dans un but de simplification, de clarté et de modernité. La volonté était de conserver et de rendre plus visibles les couleurs de la commune par son blason, la symbolique de la traversée de l'Eyre, la mise en avant du nom de Salles et de mettre en

perspective les mots forts décrivant notre action pour la commune : Écouter, Concerner, Préserver et Agir.

Cette nouvelle charte graphique sera apposée progressivement sur tous les supports visuels de la commune au fur et à mesure de leur remplacement.

Le blason traditionnel de Salles, présent dans la salle des mariages, a, quant à lui, été retracé de façon numérique. »

LE POINT DE VUE DE LA CRÉATRICE : AUDREY AUBLÉ, GRAPHISTE INDÉPENDANTE

« La complexité de la demande était de matérialiser les trois mots-clés : la nature, l'Eyre et l'avenir.

La nature est ainsi présente dans les couleurs utilisées : le bleu pour la rivière et l'orangé pour le sol sablonneux.

Les deux vagues représentent le mouvement de l'Eyre, elles viennent se glisser entre les lettres du mot SALLES et se dirigent vers l'avenir.

Deux typographies ont été utilisées, l'une manuscrite (pour l'effet ancien) et l'autre sans sérif (pour l'effet moderne) et s'accordent ainsi à plaire à toutes les générations.

Enfin, pour ce qui est du blason, déjà présent sur l'ancien logo, il est centré pour réunir toutes les valeurs de la commune. Il est à la fois le lien mais aussi l'histoire entre les générations. »



Le nouveau logo de la ville

UNE GRAINOTHÈQUE ET UN PETIT JARDIN potager à la médiathèque

La médiathèque de Salles vous invite à l'inauguration de son petit jardin potager et de sa grainothèque le samedi 12 juin prochain !

AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE

- Atelier repotage (à partir de 5 ans) : 10h30
- Animation eco-print avec Pauline Lairat - Baolin (adultes et enfants à partir de 12 ans) : 11h00 à 15h30
- Atelier numérique potager connecté (de 11 à 18 ans) : 14h30
- Inauguration de la grainothèque et du petit jardin à 15h30
- Atelier plantation dans le jardin (pour toute la famille) : 15h30
- Atelier impression 3D nichoir (de 11 à 18 ans) : 16h00

Ateliers et animations sur réservation auprès de la médiathèque.



Les aromates du potager

À travers ces deux nouveautés, la médiathèque souhaite s'inscrire dans une action citoyenne qui valorise une consommation et production durables et responsables.

QU'EST-CE QU'UNE GRAINOTHÈQUE ?

Une grainothèque permet l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes en dehors du système marchand. Basée sur le mode du troc, celle-ci invite les visiteurs à y déposer des graines et à prendre, en retour, un sachet de semences proposé par un autre jardinier amateur.

Une boîte, conçue par un agent du service technique de la commune, spécialement prévue pour accueillir les sachets de

graines sera ainsi installée à l'entrée de la médiathèque et sera accessible à tous. Attention tout de même à ne pas y déposer de graines hybrides F1*.

CRÉATION D'UN PETIT JARDIN POTAGER

Le potager créé en collaboration avec les agents du service espace verts de la collectivité regroupe des plantes aromatiques, des tomates et des courgettes mais aussi des pois de senteur, des coquelicots, etc. Et pour le bonheur des plus gourmands, fraises et framboises seront également de la partie !

L'équipe de la médiathèque sera en charge des récoltes qui seront ensuite mises à disposition de tous et ce gratuitement.

Une sélection de documents, pour petits et grands, sur les thématiques du jardinage, du potager, de la permaculture, des graines, vous sera proposée régulièrement. »

CONTACT

21, allée Félix Arnaudin
05 56 88 72 35
mediatheque@ville-de-salles.com

*Les hybrides F1 constituent la première génération d'un croisement qui donnera lieu à des variétés toutes identiques. Malheureusement, la seconde génération ne produira pas les mêmes fruits. Ils auront perdu en vigueur et en homogénéité, reprenant aléatoirement les critères initiaux. C'est la raison pour laquelle, il n'y a pas d'intérêt à récolter les graines d'une variété F1 pour les ressemer l'année suivante.

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CURAGE DES FOSSÉS



Suite aux différents épisodes d'intempéries subies par la commune de Salles en 2020, la municipalité a décidé d'engager un programme de curage des fossés.

Une première campagne, confiée à l'entreprise HYDROLOGIQUE TP (M. Chardat) s'est déroulée en mars et avril 2021. Ainsi la route de la Mole, route de Bilos, route du Mayne, chemin de Pujeau, route de Jean Roux, route de Peybideau, chemin de Bas et chemin de la Bastide, soit au total 11 km de fossés

(sur plus d'une centaine sur l'ensemble de la commune) ont pu être dégagés.

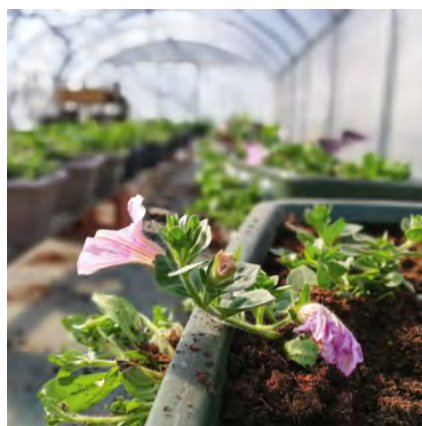
Cette action est une première étape dans la gestion des fossés et s'inscrit dans le schéma d'entretien, en articulation avec le schéma des eaux pluviales, en cours d'élaboration par la Communauté de Communes (cf. p. 12). Le but final est de recenser l'intégralité des fossés et de les classer pour élaborer à terme un programme d'entretien, afin d'apporter une solution pérenne dans la gestion de ceux-ci et limiter autant que possible les inondations. De nouvelles interventions sont prévues sur l'année 2021. ▮

TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Fidèle à son label de ville dynamique et sportive, la ville de Salles a engagé un programme de travaux sur les principaux équipements sportifs de la commune :

- **Stades de rugby** (main courante, mise aux normes de l'éclairage, clôture, abris de touche, ...);
- **Stades de foot** (réfection du stade d'honneur, étude de faisabilité pour la réalisation d'une aire supplémentaire d'entraînement);
- **Gymnase Ducourneau** (changement du practice de gymnastique, réalisation d'une rambarde pour le roller hockey, réfection de toiture du petit et du grand gymnase, ...);
- **Remise en état du City-Stade** et mise en œuvre prochaine d'une clôture qui fera office de pare-ballons et sécurisera usagers et voitures.

Si certains de ces travaux sont à l'étude, d'autres sont d'ores et déjà engagés, voire même réalisés. ▮



FLEURISSEMENT DE SALLES

Le printemps est là et avec lui arrive le fleurissement de la commune. L'équipe « Espaces Verts – Propreté Urbaine » des services techniques a préparé activement les compositions florales qui seront positionnées fin mai-début juin sur l'espace public, pour le plaisir des Sallois mais également de nos visiteurs. Plus de 3000 plants ont été utilisés par les agents pour réaliser une centaine de compositions qui se développent désormais sous les serres municipales. ▮



UN NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Ingénieur Génie Civil & Urbanisme, diplômé de l'INSA de Toulouse, François CORBI a pris ses fonctions de directeur des services techniques le 12 avril dernier.

Âgé de 44 ans et originaire de Parentis-en-Born, il occupait précédemment le poste de Secrétaire Général à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Landes, après une expérience en Bureau de Contrôle au sein de l'APAVE. Il est également sapeur-pompier volontaire et chef du centre de secours de Parentis.

Il est « ravi de rejoindre l'équipe et est enthousiaste à l'idée de contribuer activement au bon fonctionnement de notre collectivité au service des Sallois et de l'ensemble de ses usagers. » « Acteur de la politique de la ville et au service des usagers », c'est comme cela qu'il conçoit les services techniques d'une collectivité et souhaite impulser une nouvelle dynamique au sein du centre technique municipal. ▮

RÉGULATION DES PIGEONS À L'ÉGLISE



Suite aux dégâts occasionnés par les déjections de pigeons sur les planchers du clocher et sur le parvis de l'église, il était nécessaire d'en réguler la population avant d'envisager des travaux.

Une première campagne de piégeage a été confiée à EGE SUD-OUEST entre fin 2020 et mars 2021 et a permis de capturer un peu plus de 200 oiseaux. Celle-ci va se poursuivre pour 6 mois de plus.

La municipalité a choisi d'effectuer cette campagne de façon éthique : la capture s'effectue dans une volière d'une capacité de 150 pigeons, comprenant des abreuvoirs automatiques et des trémies à grains.

Le but étant par la suite d'élaborer un programme de travaux de réfection des planchers dégradés du clocher, d'en empêcher l'accès aux pigeons, ce qui ne sera envisageable que lorsqu'une alternative sera trouvée pour laisser l'accès à une colonie de chauves-souris protégées, également présente. ▮

ZOOM SUR

LA POLICE MUNICIPALE



Nous avons fait le choix d'une police proche de ses habitants et de ses commerçants car j'ai la certitude qu'un village où il fait bon vivre est aussi un village où chacun se sent en sécurité.

Patrick Antigny

**Adjoint au maire délégué à l'urbanisme,
à la sécurité, au patrimoine
et aux quartiers**



UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Comme de nombreuses villes et villages de France, notre commune est touchée par un nombre croissant d'incivilités et d'actes de petite délinquance. Le thème de la sécurité s'est donc naturellement imposé comme prioritaire pour répondre à une attente légitime de tranquillité publique.

Le comportement irrespectueux de certains conducteurs, les atteintes aux biens, les dégradations, les cambriolages, les imprudences en milieu forestier ou bien encore le non-respect des règles d'urbanisme ont justifié notre volonté de mise en place d'une véritable police municipale formée, structurée et mieux équipée.

Notre « village » doit se doter des moyens d'assurer à nos concitoyens sécurité et sérénité alors qu'inexorablement nous nous dirigeons vers un statut de « petite ville ».

Nous avons donc opté pour un renforcement de notre police municipale en passant de 2 à 3 fonctionnaires et en

préparant pour la fin de l'année l'arrivée d'un 4^e agent. Une convention entre la Préfète, les services du Procureur de la République et le Maire a été signée et organise le travail entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État.

Installés récemment dans un local temporaire mais plus adapté, de nouveaux moyens leur ont été fournis tels que radar, 2^e véhicule 4x4, radios, caméras piétons, éthylotest et dispositifs de protection. Ces équipements seront mis à disposition de nos agents au fur et à mesure de l'obtention des habilitations requises.

Progressivement, ils se verront confier de nouvelles missions comme les patrouilles de nuit ou de week-end, les contrôles routiers, les ouvertures et fermetures de chantiers en forêt mais également des actions de prévention vers les écoles et le collège.

La police municipale est à votre service, nos agents sont de plus en plus souvent sur le terrain, ils sont à votre écoute et outre le fait d'assurer la tranquillité publique, ils sont là pour établir un lien permanent de proximité avec vous.



UNE POLICE ARMÉE, POURQUOI ?

Le sujet est d'actualité dans de nombreuses communes puisque désormais plus de 50 % des polices municipales sont armées et pratiquement toutes sur le pays Barval (Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre). C'est d'ailleurs une obligation pour réaliser certaines missions comme les contrôles routiers ou les rondes de nuit. Loin d'être un choix dangereux et risqué, il s'agit de former nos agents et de leur assurer une plus grande sécurité dans l'exercice de ces missions qui peuvent malheureusement parfois se révéler à haut risques, l'actualité récente peut témoigner de cette utilité.

En conclusion, ce port d'arme sera réservé uniquement aux agents ayant obtenu avec succès leur habilitation.



DEMAIN, LA VIDÉO-PROTECTION EN RENFORT !

Nous ne sommes pas partisans d'une télésurveillance intrusive et généralisée.

Il s'agit d'étudier l'installation de systèmes de vidéoprotection à des endroits stratégiques définis avec la gendarmerie tels que les ronds-points, les entrées et sorties du village ou des quartiers. Un système qui ne nécessite pas une présence continue devant des écrans mais qui permet d'aider les forces de l'ordre dans la résolution d'enquêtes,

notamment les cambriolages. Le visionnage ne pourra donc se faire que par les forces de l'ordre et uniquement en cas de besoin ou de réquisition.

La durée de conservation des images prévue par la loi est d'un mois.



OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

L'opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année. **Inscrivez-vous auprès de la Police Municipale ou de la Gendarmerie** quand vous partez en vacances pour que votre habitation soit surveillée lors de leurs patrouilles. ►

UN BRIN D'HISTOIRE

Les polices municipales remontent à l'Ancien Régime, mais c'est sous la Révolution française que se constitue la police municipale moderne. La loi du 14 décembre 1789 prévoit que les maires ont la responsabilité des pouvoirs de police et doivent exercer cette mission à l'aide de la garde nationale composée de citoyens. Elle précise que les corps municipaux sont chargés de « faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté ».



LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale. Elle est placée sous l'autorité du maire et intervient au sein des communes pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ses missions sont :

- **La prévention et la proximité** qui sont les axes de travail principaux visant à empêcher les infractions, en informant, en assurant une présence visible et dissuasive.
- **L'éducation** qui vise à apporter l'information et donner des repères (écoles).
- **La répression.** Si malgré la prévention et l'éducation, les règles de vie en société ne sont toujours pas respectées, la répression consiste à relever les infractions et doit permettre de rappeler les obligations de sécurité aux contrevenants.



DEPUIS LE 5 AVRIL, LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE EN VAL DE L'EYRE !

Vous pouvez désormais déposer tous vos emballages ménagers, sans exception, dans le bac à couvercle jaune.

QUELQUES CONSEILS :

- Déposez vos emballages en vrac dans le bac, sans les laver, il suffit de bien les vider ;
- Compactez vos emballages, mais sans les imbriquer les uns dans les autres ;
- Ne surchargez pas les bacs avec les gros cartons, ceux-ci sont à déposer en déchetterie.

Ces nouvelles modalités de tri sélectif s'accompagnent également d'une modification de la fréquence de collecte. Afin d'optimiser le service et de réduire notre empreinte écologique, la collecte sélective s'effectue désormais toutes les deux semaines pour chaque foyer du territoire. Si vous avez besoin d'un conteneur jaune d'un volume supérieur, vous pouvez contacter directement la Communauté de Communes du Val de l'Eyre au 05 56 88 85 88 ou par mail à cdc@valdeleyre.fr

+ D'INFOS

www.valdeleyre.fr
www.ville-de-salles.com

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU
EAU
 PAR AGUR

REMPLECE



Depuis le 1^{er} avril 2021, la commune de Salles (**hors quartier de Lavignolle**) a pour délégataire la société AGUR pour la gestion de l'eau et de l'assainissement. Elle remplace ainsi la société SUEZ France pour l'exploitation du service. En tant qu'abonné, ce changement d'opérateur n'aura pas d'incidence tarifaire et permettra même le renouvellement des compteurs par télérelève sans surcoût.

➤ **En mai 2021**, vous avez dû recevoir une facturation de solde par la société SUEZ correspondant à son contrat d'eau potable et d'assainissement collectif arrivé à échéance le 30 mars 2021.

➤ **En octobre 2021**, vous recevrez une facture intermédiaire par la société AGUR comprenant vos abonnements pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2021 (soit exceptionnellement 9 mois au lieu de 6). Sur celle-ci sera également mentionnée l'estimation de 50% de votre consommation du 1^{er} avril au 30 septembre 2021 (basée sur l'année précédente).

Si vous avez choisi d'être mensualisé, vous ne recevrez pas cette facture intermédiaire.

En avril 2022, vous recevrez la facture de solde basée sur la relève réelle comprenant :

- les abonnements du 1^{er} semestre 2022 soit 6 mois ;
- le solde de la consommation réelle relevée en mars 2022 ;
- la relève de votre compteur, faite par un agent AGUR en mars de chaque année.

Plusieurs moyens de paiement seront à votre disposition pour régler vos prochaines factures :

- par prélèvement mensuel ou semestriel ;
- par carte bancaire sur www.agur.fr ;
- par TIP (glissez le TIP avec chèque ou RIB dans l'enveloppe prévue à cet effet) ;
- par EFICASH (en espèces au bureau de poste). ▀

CONTACT

Société AGUR - Service clientèle CS18545 - 64185 BAYONNE CEDEX
service.client@agur.fr
 Du lundi au vendredi de 8h à 18h au 09 69 39 40 00 (non surtaxé).

IL SERA POSSIBLE DE RENCONTRER AGUR

À partir du 1^{er} juillet à l'agence de Belin-Béliet (ZI Sylva 21 - 33 rue Alain Péronneau), le mardi de 13h30 à 17h30. Pendant 15 jours après réception de la facture : les mardi et mercredi de 13h30 à 17h30.

SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISSELLEMENT

Afin de comprendre les phénomènes des inondations passées et de définir les moyens à mettre en œuvre pour prévenir de nouveaux risques, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre engage la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales et de ruissellement à l'échelle du territoire intercommunal.

UN BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ EFFECTUERA AINSI :

➤ Le relevé topographique de la totalité du territoire ;

- Des campagnes de sondages de sol ;
- Des tests de perméabilité et de mesures de débits par sous bassins versants.

Cette étude se déroulera sur 15 mois, du printemps 2021 à l'été 2022.

Elle permettra un état des lieux des ouvrages d'eaux pluviales publics et privés (lotissements), comprenant leur état de fonctionnement, ainsi que la définition des travaux d'entretien et des investissements nécessaires à réaliser pour chaque commune.



UN BUDGET VOLONTAIRE ET SOLIDAIRE

Voté lors du Conseil municipal du 12 avril, le budget traduit, tant en dépenses qu'en recettes, les engagements pris par la majorité municipale élue il y a un an. La prudence imposée par les circonstances exceptionnelles n'exclut pas notre ambition de travailler à l'aménagement harmonieux de Salles. Nous voulons notamment doter notre commune d'équipements publics de qualité et donner à nos associations les moyens de développer leurs activités. Nous tenons aussi à ce que l'administration communale bénéficie d'un nouveau management approprié, pour donner la pleine mesure de ses compétences et de son sens du service public. Gérer une commune s'apparente à un chantier de construction. Rien de durable ne s'envisage sans de solides fondations. Voilà pourquoi nous consacrons les crédits nécessaires pour valider techniquement et financièrement les projets que nous mettrons en œuvre dans les prochains mois. Il en va du bon usage de l'argent public.

ENTRETIEN AVEC NADÈGE DOSBA ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES

« RECRUTER LES BONNES PERSONNES AUX BONS POSTES »



Nadège Dosba

Quelles contraintes avez-vous rencontrées lors de l'élaboration de votre premier budget ?

Nadège Dosba : Comme toutes les communes de France, nos finances publiques sont impactées par la crise sanitaire subie depuis plus d'un an. Il a fallu nous adapter à ces contraintes, notamment faire face à des dépenses imprévues et compenser les pertes de recettes dues à la baisse d'activité. Dans le même temps, nos dépenses communales ont diminué du fait de l'annulation de nombreuses manifestations.

L'État a-t-il joué son rôle d'amortisseur de crise ?

N.D. : Oui, il faut reconnaître que le montant de la dotation s'apparente à une bonne nouvelle, notamment pour la compensation de la taxe d'habitation en cours de suppression.

Quelles sont les idées fortes qui vous guident désormais pour gérer les finances communales ?

N.D. : Elles découlent du diagnostic effectué après notre élection. Sur les bancs de l'opposition où nous étions durant le précédent mandat, des réalités n'avaient pas été portées à notre connaissance. Nous en avons découvert l'ampleur comme la souffrance au travail de membres du personnel communal ou encore l'état de non-avancement de plusieurs dossiers présentés à tort comme quasi bouclés. De là découlent nos premières décisions. Nous avons tenu à recruter les cadres qui faisaient défaut à notre administration. L'équipe est désormais managée par un DGS*, cadre A. Nos services techniques sont encadrés par un DST*, d'un niveau d'ingénieur et une nouvelle directrice* a pris ses fonctions au CCAS.

Qu'attendez-vous de ces renforts ?

N.D. : Les tribunaux sont intervenus pour sanctionner les responsables de la mauvaise gestion de notre personnel communal. Il fallait retrouver de la sérénité, apaiser les tensions, recréer du lien entre les services. Notre nouveau DGS agit avec bienveillance pour parvenir à ce résultat. Une page est tournée, les services que nous devons à nos administrés sont désormais remplis dans la sérénité.

Les finances communales sont-elles compatibles avec ces recrutements ?

N.D. : Oui, les chiffres ne sont pas contestables : les nécessaires embauches ont une répercussion sur la masse salariale en volume mais pas en pourcentage du montant de nos dépenses de fonctionnement. Nous gardons la maîtrise de nos finances. Recruter les bonnes personnes aux bons postes est un investissement profitable à la collectivité, un gage d'efficacité et donc une source d'économie.

Envisagez-vous d'autres renforts en personnel ?

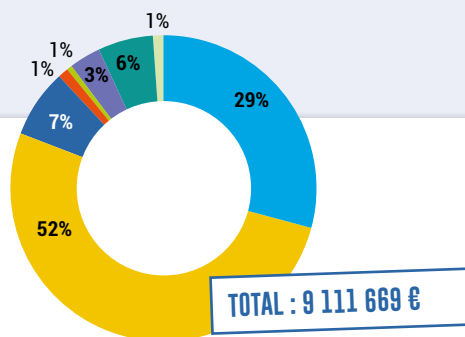
N.D. : Oui, nous allons recruter des alternants. Nous croyons comme beaucoup aux vertus de l'apprentissage, chemin le plus pertinent vers l'emploi. Il nous semble utile de donner leur chance à des jeunes de tous niveaux de formation.

* Bruno Fourny (Directeur Général des Services), François Corbi (Directeur des Services Techniques), Marion Schummer (Directrice du CCAS).

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPTABLES DU BUDGET PRIMITIF 2021

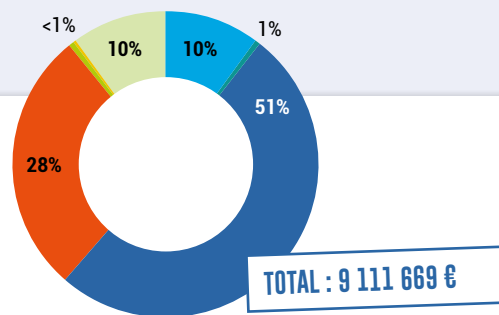
LE BUDGET PRIMITIF 2021
S'ÉLÈVE, TOUTES
SECTIONS CONFONDUES, À :

12 151 278 €



DÉTAIL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : 2 665 811 €
- Charges de personnel : 4 703 800 €
- Autres charges de gestion : 667 927 €
- Charges financières : 92 500 €
- Charges exceptionnelles : 49 900 €
- Opérations d'ordre : 300 000 €
- Dépenses imprévues : 531 731 €
- Virement à la section d'investissement : 100 000 €



DÉTAIL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Produits services : 924 800 €
- Travaux en régie : 60 000 €
- Impôts et taxes : 4 632 158 €
- Dotations, subventions, participations : 2 525 617 €
- Autres produits de gestion courante : 36 300 €
- Atténuation des charges : 10 000 €
- Produits exceptionnels : 20 000 €
- Excédent reporté : 902 794 €

ENTRETIEN AVEC JEAN-DANY GARNUNG VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCES

« LA COMMISSION FINANCES, MODÈLE DE CONCERTATION »

Ces postes bénéficiant d'aides extérieures, ils impacteront donc peu les finances communales.

Dans le domaine de l'investissement, avez-vous déjà lancé de grands chantiers ?

N.D. : Comme indiqué, notre première année de mandat est une période d'analyse, de perspectives et d'études. Rien ne se bâtit dans l'improvisation. L'argent public est rare, il faut donc l'utiliser à bon escient. Rénovations de nos équipements sportifs, travaux de voirie, embellissement de notre centre-ville, création de nouvelles pistes cyclables... tous ces projets font l'objet d'évaluations et d'études d'impact financier. Une fois ces éléments en notre possession, nous fixerons nos priorités. Un plan pluri-annuel d'investissement étalera les dépenses dans le temps.

Quel est le chantier qui vous semble d'ores et déjà incontournable durant votre mandat ?

N.D. : La construction d'un nouveau gymnase, l'actuel est en bout de course. Pour nos pratiquants, Salles mérite un équipement qui fasse honneur à notre ville. ▮



Jean-Dany Garnung

Quelles sont vos fonctions au sein de l'actuelle municipalité ?

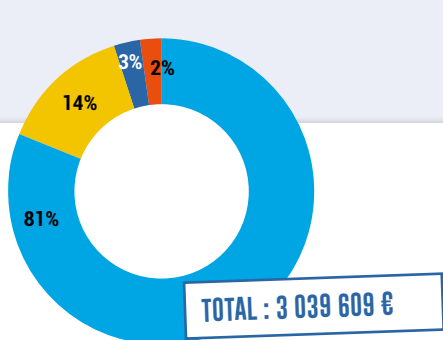
Jean-Dany Garnung : Je suis un élu du groupe d'opposition « Salles naturellement » et sur proposition de l'équipe majoritaire, j'ai accepté de devenir vice-président de la commission des finances. J'assume mes engagements et je vais démontrer au cours de ce mandat qu'ils peuvent être menés conjointement, en bonne intelligence, sens des responsabilités avec comme seule motivation de rendre service à nos concitoyens.

Avez-vous eu de la part de certains d'entre eux des commentaires ?

J-D.G. : Natif de Salles, je connais de nombreux habitants, tous m'ont conforté dans ma démarche. Les administrés sont lassés de querelles intestines, de postures de principe... On peut être en désaccord sur certains points avec la majorité actuelle, l'exprimer et approuver les décisions qui vont dans le bon sens. L'opposition systématique et systémique n'est pas comprise dans une commune de notre taille.

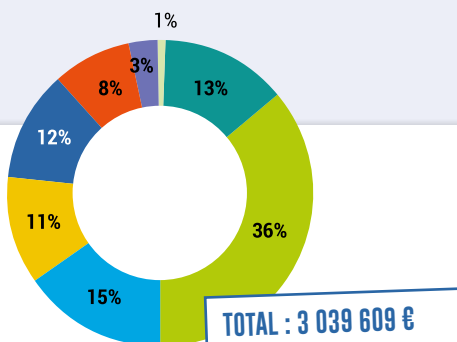
À quels changements aimeriez-vous assister pendant la suite du mandat ?

J-D.G. : J'aimerais que l'excellente ambiance qui règne au sein de la commission des finances se retrouve lors de nos réunions de conseil municipal lorsque les dossiers budgétaires sont abordés. On fait au sein de cette commission du bon travail, c'est un modèle de concertation, les échanges sont courtois entre les représentants des différents groupes, pourquoi n'en est-il pas de même en séance publique ? ▮



DÉTAIL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Dépenses d'équipement : 2 472 018 €
- Remboursement emprunt : 423 000 €
- Dépenses imprévues : 84 591 €
- Travaux en régie : 60 000 €



DÉTAIL RECETTES D'INVESTISSEMENT

- FCTVA - Taxe d'aménagement : 470 000 €
- Subventions d'investissement : 348 999 €
- Emprunt : 350 000 €
- Amortissements : 250 000 €
- VRT section de fonctionnement : 100 000 €
- Cession d'immobilisation : 17 775 €
- Affectation du résultat : 409 094 €
- Excédent reporté : 1 093 739 €



Les détails du Compte administratif 2020 et du budget 2021 sont consultables sur le site de la commune, dans la rubrique « Mairie », onglet « Budget »



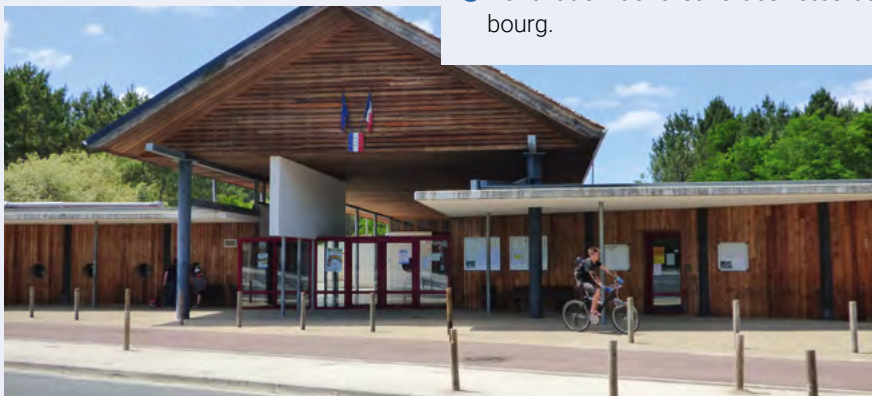
ORIENTATIONS BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

Le budget d'investissement s'élève à la somme de **3 039 609 €**.

Il est apparu nécessaire à l'équipe municipale de réaliser un certain nombre d'études préalables au lancement de leur réalisation (coût d'environ **260 000 €**).

Parmi elles :

- Diagnostic technique des bâtiments municipaux et de la voirie.
- Mise à jour du diagnostic concernant l'accessibilité des bâtiments communaux.
- Étude d'extension de l'Accueil Périscopolaire élémentaire Rive Gauche.
- Étude portant sur la salle des fêtes du bourg.
- Étude de faisabilité de l'extension du multi accueil.
- Études sur la réalisation de nouvelles pistes cyclables et la rénovation des terrains de football.



NÉCESSITÉ DE CONFORTER LA RÉSERVE FONCIÈRE

Il s'agit pour la commune de reconstituer à terme sa réserve foncière par des acquisitions. Elles permettront ultérieurement des aménagements à l'initiative de la commune comme l'installation de certains services municipaux.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET DE MOBILIER

Un effort important est consenti pour doter les services techniques du matériel nécessaire à l'exercice de leur activité. Cela se traduit par le remplacement de matériel très vieillissant.

ENTRETIEN VOIRIE

Afin de poursuivre l'entretien de notre voirie communale, une somme de **150 000 €** est affectée à ce poste à laquelle s'ajoutent des travaux en régie pour un montant de **60 000 €**.

L'école élémentaire Rive Gauche

INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **408 000 €** pour le **stade de rugby**
- **180 000 €** pour la 1^{ère} tranche de travaux visant à améliorer la pratique du football.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- WC publics installés dans les locaux de l'ancienne prison.
- Travaux dans les futurs locaux de la Police Municipale.
- Réparation de la toiture de l'ancien gymnase.
- Travaux de sécurisation de la cour à l'école élémentaire Rive Gauche.
- Installation de treuils dans l'église pour faciliter la maintenance de l'éclairage et du chauffage.
- Rénovation de la salle des fêtes du bourg.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

La Commission communale « Associations, sports, culture et jumelage » s'est réunie le 6 avril 2021 dans la perspective du Conseil municipal du 12 avril. Les subventions suivantes ont été votées :

- | | | |
|---|---|-------------------------------------|
| ➤ AJNA Yoga : 600 € | ➤ FNACA : 250 € | ➤ Raid du champion : 1 000 € |
| ➤ Anglais plaisir : 880 € | ➤ Grandir avec ABA : 150 € | ➤ Rolleyre club : 2 000 € |
| ➤ ASPS 33 pétanque : 300 € | ➤ Gymnastique volontaire : 4 000 € | ➤ Rebola : 1 000 € |
| ➤ Autour du fil et du carton : 150 € | ➤ Harmonie : 61 500 € | ➤ Salles envol : 723 € |
| ➤ CAFES : 568 € | ➤ Judo : 1 500 € | ➤ Studio danse : 1 500 € |
| ➤ CA Sallois : 8 000 € | ➤ Karaté Do : 1 400 € | ➤ Sporting club : 2 200 € |
| ➤ Chorale Cantaleyre : 584 € | ➤ Krav Maga : 500 € | ➤ Taï chi chuan : 500 € |
| ➤ CLEG : 1 500 € | ➤ La moto pour tous : 300 € | ➤ Te Hei Matahi : 250 € |
| ➤ Comité de jumelage : 7 500 € | ➤ Les Salles Gosses : 400 € | ➤ Tennis : 8 000 € |
| ➤ Contre-jour : 300 € | ➤ Loisirs et joie : 500 € | ➤ US Salles : 32 500 € |
| ➤ COSEL : 39 000 € | ➤ Lou Caoudey : 300 € | ➤ USM volley : 1 201 € |
| ➤ Créafil : 100 € | ➤ Lou Aynats : 500 € | ➤ V2L Natation : 2 000 € |
| ➤ Cyclo Club : 460 € | ➤ Mamou solidarité : 150 € | ➤ Réserve covid : 25 046 € |
| ➤ DFCI : 7 100 € | ➤ Nova Onda : 300 € | |
| ➤ Du Bruit en coulisses : 1 000 € | ➤ L'Outil en main : 500 € | |

TOTAL : 218 212 €

OPÉRATION BONS D'ACHAT



Alain Bourquignon
**Conseiller municipal délégué
à l'économie, au commerce
et à l'artisanat**



La municipalité de Salles a souhaité apporter une aide exceptionnelle pour nos commerçants impactés par une ou plusieurs fermetures « administratives » liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

À cet effet, une somme de 15 000 € a été allouée via une délibération prise en Conseil municipal pour une opération « bons d'achat » strictement réservée aux Salloises et Sallois. Celle-ci débutera lorsque

l'ensemble des commerces et notamment les restaurateurs pourront reprendre leurs activités. Une campagne d'information expliquant les modalités de cette opération sera mise en place sur la commune avant son lancement.

Nous ne doutons pas que vous soyez toutes et tous prêts à faire en sorte que cette action exceptionnelle soit un véritable succès ! Soyons et restons solidaires !

ÉCOLOGIE

COMPOSTER SES DÉCHETS : UN GESTE CITOYEN



micro et macro-organismes de 8 à 12 mois pour arriver à maturité, nous obtenons un compost de qualité.

Il est possible de composter : les déchets de jardin, feuilles mortes, épluchures de fruits et légumes, restes de repas (riz, pain, pâtes...), tontes de pelouse, petites tailles de haies ou d'arbustes mais également essuie-tout, marc de café et filtres à café.

Le compostage permet aussi de réduire, voire supprimer la fraction fermentescible des ordures ménagères et fabriquer chez soi son compost pour son potager, ses massifs de fleurs, au pied des arbustes, pour du repotage de fleurs ou de plantes d'intérieur.

Moyennant 15 €, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre peut fournir un composteur et un bio-seau à

tout habitant du territoire. Pour obtenir votre matériel de compostage, il vous suffit de la contacter au 05 56 88 85 88 /cdc@valdeleyre.fr



Dominique Bande
**Adjoint au Maire délégué à la transition
écologique, aux déplacements, aux
milieux aquatiques, à l'agriculture
et à l'alimentation et au Parc Naturel
Régional des Landes de Gascogne**

Le compostage individuel, nous permet d'exploiter directement nos propres déchets de cuisine et de jardin en restituant à notre terre les éléments nutritifs essentiels au développement des végétaux. Après un processus de décomposition par des

À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DU CAMPING DU VAL DE L'EYRE

Après 25 ans à la tête du camping du Val de l'Eyre, M. et M^{me} Lajus laissent leur place à la famille Thevenon et Clavere dit Bioulou. Morgane, Sullivan, Jérôme et Audrey vous accueillent désormais dans ce magnifique établissement.

Le monde du camping ne leur est pas inconnu puisque Jérôme Thevenon a d'abord dirigé le syndicat de l'hôtellerie de plein air de la Gironde et fut aussi président de la fédération régionale de l'hôtellerie de plein air pendant plus de 10 ans tout en possédant le camping de Bordeaux Lac et en étant gérant du camping d'Arcachon.

Morgane et Audrey l'ont accompagné avant de jeter leur dévolu sur le camping de Salles, qu'elles souhaitent moderniser et développer, afin qu'il devienne un élément structurant de l'hébergement sallois. Son positionnement géographique, la qualité du cadre et l'accueil



Audrey Clavere Dît Bioulou, Sullivan Thevenon, Morgane Thevenon et Jérôme Thevenon

des différents acteurs sociaux et économiques les encouragent dans cette voie. Prochainement, une aire de services pour camping-car sera proposée à la clientèle. Le parc locatif sera quant à lui renouvelé avec des logements atypiques tels que des roulottes et des lodges.

Cette année, la gérance du restaurant sera assurée par Sylvie, tenancière de la Kantine des copines à la Teste de Buch et Chez Maman à la Hume, ce qui permettra à l'établissement d'accueillir les clients venant de l'extérieur.

En cette difficile période de contraintes sanitaires, le camping propose tout particulièrement des emplacements pouvant être loués en longue durée ainsi que des mobil-homes pour la clientèle exerçant une activité professionnelle. ▮

CAMPING DU VAL DE L'EYRE

8 route du Minoy

33770 SALLES

05 56 88 47 03

levaldeleyre33@gmail.com

LES ÉCURIES DE MARNI



Coralie et Corentin vous accueillent 7 jours sur 7 de 9h à 20h (hors couvre-feu). Cette petite écurie familiale propose uniquement des pensions en formule box/paddock individuel sur paille, qui sont faits tous les jours.

Les gérants mettent un point d'honneur sur la qualité de leurs fourrages, granulés et litières. Les chevaux sont sortis tous les jours de la semaine du matin au soir.

LE DOMAINE EST COMPOSÉ DE DEUX CARRIÈRES

- Une de 60m par 40m en sable de Fontainebleau ;
- Une petite de 36m par 18m qui sera agrandie et couverte en partie dans l'année pour une surface finale de 50m par 18m.

Un solarium, une sellerie propriétaires et des sanitaires publics composent également cette écurie, depuis laquelle les chemins de balades sont directement accessibles.

Un moniteur diplômé est présent sur place et propose des cours toutes disciplines malgré une volonté d'orienter le domaine sur le dressage.

Un petit poney club est également présent, les propriétaires souhaitant le développer en fonction de la demande de la rentrée de septembre.

Actuellement les cours se tiennent les mercredis et samedis et des stages à la demi-journée sont proposés pendant les vacances scolaires.

Le niveau des cavaliers débute des babys (3 ans) jusqu'au galop 5 actuellement mais les galops 6 et 7 sont les bienvenus également !

Après agrandissement de la carrière, ils proposeront des concours d'entraînement pour leurs cavaliers ainsi que ceux des autres clubs. ▮



LES ÉCURIES DE MARNI

100, route de Badet

06 72 83 79 99

📍 Les Ecuries de Marni

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



CELINE BARBIER

Réflexologue et naturopathe

Réflexologue et naturopathe, je vous propose des consultations sur rendez-vous à votre domicile. Mes secteurs de déplacements sont le Sud du Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre.

Médecines douces à visées thérapeutiques, elles ont pour but de rétablir l'autorégulation de notre corps, ainsi que d'apporter du bien-être.

Elles peuvent aider pour les troubles digestifs, O.R.L., dermatologiques, musculaires, stress, insomnie, migraine, amélioration des fonctions du système immunitaire...

Pour tout renseignement

ou prise de rendez-vous, vous pouvez me contacter au 06 75 38 47 76

ou via mon site internet :

www.reflexologue-naturopathe-salles33.fr

Possibilité de prendre rendez-vous sur Doctolib.fr



MON PANIER DU SUD-OUEST

Livraison de fruits et légumes

Bio et local chez vous ! Une nouvelle façon de faire son marché !

Nous proposons la livraison gratuite sur Salles et Mios de produits de qualité choisis avec soin et issus de l'agriculture locale et biologique.

Nous proposons une large sélection de produits bio d'origine 100% France et principalement Sud-Ouest.

Vente en ligne et livraison à domicile.

07 86 95 78 56

monpanierdusudouest@gmail.com

www.monpanierdusudouest.fr

Facebook Mon panier du Sud-Ouest



LES VOLETS VIOLETS

Chambres d'hôtes

Les Volets Violets vous propose 4 chambres d'hôtes dans un cadre exceptionnel.

Venez vous détendre chez nous et profiter du parc boisé et longé par la rivière, du spa, du sauna et de la piscine.

Au plaisir de vous accueillir.

Anne-Sophie Jacquet

5 chemin de Sanguinet

33770 Salles

06 30 30 65 23

lesvoletsviolets@gmail.com

www.lesvoletsviolets.fr



MATIÈRE ET LUMIÈRE

Créatrice de bijoux

Après avoir accompagné avec bienveillance, douceur et respect les enfants et les familles pendant les 12 années que j'ai passées dans le monde de la petite enfance, aujourd'hui je suis créatrice de bijoux en acier inoxydable et pierres naturelles.

Mes créations sont réalisées à la main par mes soins avec passion et minutie, et sont toutes personnalisables pour correspondre au mieux aux désirs et besoins de chacun.e. À travers ce que je fais, j'ai envie de transmettre l'importance de s'écouter et d'apprendre à se faire confiance, de profiter de l'instant présent, des bonheurs simples de la vie.

Que changer de voie professionnelle c'est simplement rechercher comment être plus aligné avec qui on est. Que chaque petit geste compte, chaque petit pas (parmi mes engagements : fournisseurs français, locaux quand c'est possible, dons chaque mois à une association). Que c'est l'unicité de chaque être qui fait sa beauté.

Facebook Matière et Lumière

www.matiereetlumiere.fr

contact@matiereetlumiere.fr



MERVEILLES D'ALICE

Créatrice de bijoux

Je m'appelle Claire Dobby et j'ai toujours vécu à Salles.

Je suis une jeune créatrice de bijoux, entièrement fait main.

Inspirée par la beauté, l'art et la nature, je propose des créations uniques en cuivre, matériau naturel. Le cuivre orné de pierres naturelles et de perles de verre offre originalité, délicatesse, esthétique et finesse.

Pour découvrir mes créations et pour toute commande, vous pouvez me retrouver sur les réseaux sociaux.

Et quand la situation le permet, je suis présente sur les marchés de Salles le jeudi et le samedi, le dimanche à Marcheprime ainsi que sur les marchés nocturnes d'été à Sanguinet.

Claire DOBBY

06 30 02 91 41

merveillesdalicecd@gmail.com

Facebook Merveilles d'Alice

Instagram @merveillesdalicecd



CROM

Chaudronnerie

Nous réalisons à la main et sur mesure tout type de pièces métalliques en acier, aluminium et inox.

Venez nous voir pour vos projets de portails, escaliers, verrières, couvertines, pergolas ou même des réparations (soudures, consolidations...).

Nous faisons également du cisailage, pliage et roulage de tôles.

Retrouvez nos réalisations sur Instagram et Facebook. Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 12h.

3 Chemin des Près de Badet

33770 SALLES

06 50 36 96 96

crom.nouvellon@gmail.com

Instagram @crom_indutrie Facebook crom

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Depuis quelques jours maintenant, une campagne d'affichage est visible dans les quatre coins de la commune. Son objectif ? Sensibiliser les Sallois à la lutte contre les incivilités.

La propreté urbaine, les nuisances sonores et le brûlage des déchets verts sont les thèmes abordés par cette première campagne.

La commune s'est également dotée de nouveaux équipements tels que des distributeurs de sacs pour les déjections canines, installés à différents endroits : rue du Castéra, devant la salle Picoutin, à proximité de l'office de tourisme, de l'église ou encore place des Pins.

Pour préserver notre environnement et cadre de vie, il faut avant tout les respecter. ▶



INTERDICTION D'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Depuis le 1^{er} janvier 2019 (loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé), les produits phytosanitaires à base de glyphosate sont interdits de détention et d'utilisation par les particuliers. Désormais, seul est autorisé l'emploi de produits de type bio contrôle, à base notamment d'acide pélagronique portant le logo AEJ ou UPJ.

Afin de vous assurer que vous pouvez utiliser le produit que vous détenez, nous vous invitons à consulter le catalogue en ligne des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages proposé par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimenta-

tion, de l'environnement et du travail) : ephy.anses.fr.

Les personnes en possession de bidons de glyphosate doivent se rapprocher des organismes en capacité de les recycler, telle que la déchèterie de Belin-Béliet/Salles.

Tout professionnel qui vend des produits phytosanitaires est tenu de récupérer ceux qui ne sont plus autorisés (Article R.543-231 du code de l'environnement).

L'utilisation et la détention de ce produit malgré son interdiction constitue une infraction pénale passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende maximum. ▶

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE



INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES POUR LA RENTRÉE 2021-2022

Pour les enfants nés en 2018 ou en 2017 et 2016 mais non-scolarisés sur Salles :

- Retirez un dossier d'inscription scolaire auprès du Service Enfance Jeunesse (SEJ) ou téléchargez-le depuis le site internet de la commune : www.ville-de-salles.com, onglet « Enfance et scolarité », rubrique « Affaires scolaires ».
- Retournez le dossier ainsi que les pièces administratives au SEJ.
- Après l'accord du SEJ, vous pourrez contacter la directrice de l'école maternelle concernée par votre demande.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

2 rue du Castéra - 05 56 88 34 63
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CAMPS ET SÉJOURS D'ÉTÉ 2021

Le Service Enfance Jeunesse vous propose de nombreux camps d'été pour les jeunes Sallois de 6 à 16 ans !

Au programme :

- **Camp à Moustey** les 8 et 9 juillet pour les 6-7 ans (12 places)
- **Camps surf à Mimizan** (16 places) :
 - Du 12 au 16 juillet pour les 10-13 ans
 - Du 19 au 23 juillet pour les 7-9 ans
 - Du 26 au 30 juillet pour les 14-16 ans
 - Du 16 au 20 août pour les 7-9 ans
 - Du 23 au 27 août pour les 10-13 ans
- **Camps découverte de la Dordogne** (12 places) :
 - Du 12 au 16 juillet pour les 7-9 ans
 - Du 19 au 23 juillet pour les 10-13 ans

LE LABO

L'espace jeunesse « Le Labo » est un accueil de loisirs dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. C'est un espace de rencontres et d'échanges où les adolescents peuvent découvrir diverses activités de manière encadrée. L'équipe du Labo propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs et organise régulièrement des séjours et des sorties, l'occasion de découvrir de nouveaux horizons. Il participe aussi à l'accompagnement des projets des jeunes Sallois.

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi en accès libre de 14h30 à 18h00
- Mercredi de 11h00 à 18h00
- Samedi de 14h00 à 18h00

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 11h00 à 18h30 et une soirée par semaine.

LE LABO

22, route du Martinet, 33770 Salles
06 29 11 60 73
labosalles@ville-de-salles.com



L'ouverture des inscriptions est prévue pour la mi-mai auprès du SEJ, l'information sera envoyée via le portail famille.

Camps organisés sous réserve d'annulation en fonction de la situation sanitaire.

ASSOCIATIONS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Votre association est domiciliée à Salles et n'apparaît pas sur le site internet de la ville ?

Contactez le service « Vie associative et sports » : communiquez-nous le nom de votre association, son objet, le nom du ou de la président(e) ainsi que ses coordonnées et un justificatif de création de votre association. Elle pourra ainsi apparaître sur le site communal.

Que votre association bénéficie ou pas de subventions ou de prêt de salle, elle gagne à être connue !

SERVICE ASSOCIATIONS

05 56 88 38 87

associations@ville-de-salles.com

UN NOUVEL OUTIL POUR LES FAMILLES

Le service Petite Enfance et Enfance vous propose de découvrir son « padlet ».

Il s'agit d'un mur virtuel sur lequel vous trouverez des informations et liens utiles sur différentes thématiques : la parentalité, des idées d'activités à partager avec vos enfants, des livres et animations musicales, toute une sélection de ressources pour passer des moments en famille mais aussi pour accompagner les parents dans leur questionnement. Gardons le lien malgré cette période particulière.

Retrouvez le lien du Padlet sur le site internet de la ville, onglet « Enfance & Scolarité », rubrique « Petite Enfance », page « Multi-accueil ».



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Ambre BERTEAU	17 avril 2021
Aaron LHOUMEAU	15 avril 2021
Anna MAZAURY	10 avril 2021
Margot ARRACHART	8 avril 2021
Aylie VANG	27 mars 2021
Léandre JOBIT GRIFFON	19 mars 2021
Eloïse MESNAGE	15 mars 2021
Flora FRANCIS	4 mars 2021
Eléana VIEMONT GRAMPRE	3 mars 2021
Alba GUEDIDI	3 mars 2021
Lola PALIZZOTTO	3 mars 2021
Charlie AUGUIN	18 février 2021
Tyo BRILLOUET	8 février 2021
Emma DROUET	28 janvier 2021
Gabin LE GALLO	16 janvier 2021
Arthur HAINAUT	15 janvier 2021
Louise MICHONNEAU	29 décembre 2020
Emma MUSSARD	20 décembre 2020
Robin BOIZARD	17 décembre 2020
Enora POUPIOT THOMAS	3 décembre 2020
Mathis LIMONTA	12 novembre 2020
Mia D'ANGELO	12 octobre 2020
Ambre COURTET	3 octobre 2020



DÉCÈS

Chantal SOURBÉ	17 avril 2021
Renée ABADIE Veuve Désaubières	3 mars 2021
Denise DRUGEON Veuve Demeuré	26 février 2021
Jeanne TAFFARD Veuve Mothes	12 février 2021
Katia GUION	6 février 2021
Ludovic VERCAUTEREN	26 janvier 2021
Henri FARFALS	24 janvier 2021
Maurice DUCROCQ	13 janvier 2021
André SAN ROMAN	5 janvier 2021
Gilberte TÉOUS Épouse Boré	4 décembre 2020
Anna TERIGI Veuve Guttierrez	30 novembre 2020
Elise GRAFFIER Veuve Chateau	12 novembre 2020



MARIAGES

Jonathan AMBLARD et Aurélie GABORIT	17 avril 2021
Federico FRIGGERI et Maria BERTOZZI	6 mars 2021
Philippe LANNEAU et Emilie MANZI	6 février 2021
Thibaut SZLEPER et Céline DULAURANS	25 janvier 2021
ALAIN HERROU et VIRGINIE VENIN	9 décembre 2020

PACS

Anthony AUGIER et Amandine FERNANDES	16 février 2021
Henri Opouya KPODONOU et Julie BROSSARD	10 février 2021
Pascal Alves PEDREIRO et Maud MARTINEZ	15 janvier 2021
Jean-Paul THALUS et Valérie LEJEUNE	2 janvier 2021
Thomas OUVRARD et Ophélie DESMARIE	22 décembre 2020
Guillaume EULOGE et Lucile DOURTHE	17 décembre 2020
Laurent JOBIT et Clémentine GRIFFON	19 novembre 2020
Rémi FERNANDEZ et Valentine FIANCETTE	13 novembre 2020

GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Chères Salloises et Chers Sallois,
Préserver notre patrimoine tout en construisant l'avenir sans renier nos valeurs, tel est l'objectif que nous nous sommes fixé dès le début de notre mandat.

Depuis maintenant neuf mois que nous avons pris nos fonctions nous nous sommes attachés à réaliser nos **10** engagements prioritaires.

Même si tout n'est pas achevé nous pouvons nous féliciter de **9** priorités engagées. Par exemple, intégrer des citoyens dans les commissions municipales, ouvrir des responsabilités aux élus de la minorité et recruter un directeur général

des services, sont des engagements que nous avons finalisés.

Sont en cours notamment, l'établissement d'un registre des personnes les plus à risque, l'élaboration du plan communal de sauvegarde et l'accompagnement des commerçants sallois dans la reprise de leur activité.

Cette liste n'est pas exhaustive et très bientôt nous diffuserons sur notre page Facebook « unis pour salles » le détail des réalisations.

Vous nous avez fait confiance. La responsabilité est grande, celle de réconcilier les sallois, de tourner la page de moments peu glorieux pour notre com-

mune. Comptez sur notre détermination et une volonté sincère pour inscrire cette démarche de rassemblement et de co-construction. Cet objectif ambitieux doit maintenant se traduire par des actes concrets. Nous y veillerons.

Malgré la situation de crise que nous vivons ensemble et dont nous souffrons tous, nous espérons toutefois que la sortie est proche et que nous pourrions retrouver très bientôt notre liberté, en bonne santé.

Pour nous il s'agira surtout de renforcer la cohésion des Sallois autour de projets importants dont nous débattons au sein d'instances d'écoute et de concertation.

GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Chères Salloises et Chers Sallois,
Dans ce contexte de crise sanitaire, notre groupe a une pensée amicale et solidaire pour tous les Sallois qui souffrent de cette situation. Nous sommes impatients après tant de frustrations de vous retrouver pour vous écouter et se projeter dans ce monde d'après qui se préfigure. Plus rien ne sera comme avant, notre certitude et notre espérance sont pour un monde plus attentif, plus bienveillant, plus juste pour notre environnement et pour nos concitoyens. Une page est définitivement tournée, à nous tous d'être les acteurs pour entrouvrir une belle histoire

sociale et environnementale.

Lors de ce 1^{er} trimestre, nous avons assumé pleinement notre rôle et pris part largement aux débats, avec fierté avec un taux de 100 % de présence dans les conseils et commissions Municipales et Communautaires. Au travers d'un champ d'écoute majoritaire très limité, nous avons travaillé tous les sujets avec sérieux et lucidité. Jamais, nous n'avons freiné la politique municipale de Salles, (90 % des délibérations). Nous souhaitons des débats ouverts et ne pas se restreindre aux pièges des règlements de comptes même si, par maladresse,

nous regrettons qu'ils aient eu lieu. Aujourd'hui nous demandons un débat sur l'armement de la police municipale, le sujet est majeur et sociétal. Les débats participatifs étaient une promesse de campagne, si ce sujet n'y rentre pas, sur quels sujets les Sallois vont-ils pouvoir débattre ?

Contact : 📍 @ Salles l'Avenir Ensemble
[ou salleslavenirensemble@gmail.com](mailto:salleslavenirensemble@gmail.com)

« Salles l'Avenir Ensemble est un groupe responsable, soudé, ancré dans la réalité et dans notre commune qui agit durablement pour tous les Sallois »

GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

9 mois se sont écoulés, le printemps s'est installé et c'est l'heure du grand nettoyage des fossés.

Ah les fossés, Le grand sujet de discussion de la société Salloise.

Il y a ceux que l'on cure (enfin on essaye), ceux disparus que l'on promet de remettre en forme ou en place et malheureusement il y a aussi ceux qui se creusent tout seul, inexorablement...

L'ambiance de notre gros village devient suffocante avec cette opposition trop systématique entre nos concitoyens, souvent intergénérationnelle. Les sujets de sécurité, de vitesse jugés prioritaires par l'équipe Salles Naturellement et trai-

tés dans son programme, mais aussi l'urbanisme, les clôtures, les différentes nuisances, les usages ancestraux opposent les Sallois parfois radicalement, violemment dans la rue où sur les réseaux sociaux. Certains membres de la majorité en place occupent ces fameux réseaux mais n'apportent que trop peu de réponses concrètes sur le terrain pour le moment. La tolérance, l'écoute et la compréhension des autres, le savoir vivre, sont désespérément absents de cette relation sans avenir en l'état. Les très attendus comités de quartiers où l'on devrait pourtant pouvoir faire plus ample connaissance et débattre plus

sereinement se font toujours attendre... la situation sanitaire extrêmement complexe n'est pas et ne saurait être l'excuse car comme pour les conseils municipaux, de nos jours nous pouvons utiliser les nouvelles technologies mises à notre disposition. Notre village où il fait bon vivre continue à perdre son âme. Pour terminer sur une note positive, quelques mots sur les associations, il y a encore beaucoup d'effort à fournir, mais ça avance... nos relations avec la majorité sont cordiales voire amicales et toujours dans l'intérêt général.

Jean-Dany Garnung

AGENDA

DU 16 MAI AU 28 AOÛT 2021

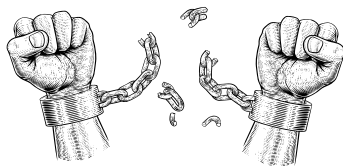
MAI

MERCREDI 19 / 9H À 18H

Belote
FNACA
SDF DU BOURG

VENDREDI 21
Théâtre : Du bruit en coulisses

Collège
SDF DU BOURG



SAMEDI 22 / JOURNÉE

« En mai, commémore ce qui te plaît »

Regards sur l'esclavage
SDF DU BOURG / MÉDIATHÈQUE / CINÉMA 7^E ART

JUIN

SAMEDI 5 / 10H À 19H

Festival Popul'Eyre
Du Bruit en coulisses
PARC DU CHATEAU
(SDF BOURG EN REPLI)

SAMEDI 5 & DIMANCHE 6

JOURNÉES
Passage de roues
Rolleyre
ANCIEN GYMNASÉ

VENDREDI 25 / À 16H

Spectacle du RPE
RPE
RPE - RUE VA AU CHAMP

VENDREDI 11 / 21H

Gala Orchestre junior
Harmonie de Salles
SDF DU BOURG

SAMEDI 12

Foulée des Sangliers
Raid du champion
STADE RAYMOND BRUN



SAMEDI 12 / JOURNÉE

Inauguration du potager et de la grainothèque
MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 16 / DE 9H À 18H

Belote
FNACA
SDF DU BOURG



DIMANCHE 20 / JOURNÉE

Élections départementales et régionales
PRG ET SDF LAVIGNOLLE

LUNDI 21 / 19H

Fête de la musique
CENTRE VILLE

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

Fêtes de la Saint Pierre
SDF BOURG / CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 27

la Marche 33770
Raid du champion

DIMANCHE 27 / JOURNÉE

Élections départementales et régionales
PRG ET SDF LAVIGNOLLE

JUILLET

JEUDI 1^{ER}

Auberge espagnole
Gymnastique volontaire
SDF DU BOURG

VENDREDI 2

Loto
Amicale du Lanot
SDF DU BOURG

SAMEDI 3 / JOURNÉE

Randonnée et repas de quartier
Amicale du Lanot
ÉCOLE DU LANOT

MERCREDI 7 / DE 9H À 18H

Belote
FNACA
SDF DU BOURG

VENDREDI 9 / 20H30

Escapades musicales
STADE RAYMOND BRUN

MERCREDI 13 / 22H30

Feu d'artifice
PAS DE PAJOT

MARDI 20 / 19H

Les Estivales gourmandes
PLACE DU CHAMP DE FOIRE



MERCREDI 28 / 19H

Marché nocturne
Artisans-créateurs
CENTRE VILLE

AOÛT

MARDI 3 ET SAMEDI 14 / 19H

Les Estivales gourmandes
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 28 / 20H

Concert hommage à Jean Ferrat
Paul Meslet et ScèneFonia
STADE RAYMOND BRUN

SAMEDI 28

Raid du champion
STADE JEAN-PIERRE RODRIGUEZ